

L'hon. M. Hees: Je vais accélérer un peu. Le ministre des Postes délaierait-il les projets de l'âge interplanétaire jusqu'à ce que la distribution du courrier se fasse au moins à la vitesse des diligences d'il y a cent ans?

Des voix: Oh, oh!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Puis-je poser au ministre des Postes une question complémentaire, à la suite de son démenti de tout à l'heure? Les Postes songent-elles à réduire le service qu'elles offrent à l'heure actuelle?

L'hon. M. Kierans: Le principe fondamental du ministère des Postes est d'examiner le coût de tous les services, puis de déterminer, en consultation avec les usagers, si les services en valent le prix ou les impôts. Nous les passons donc tous en revue et nous ferons les recommandations nécessaires. Toutefois, nous ne prévoyons pas qu'une personne actuellement employée par le ministère des Postes et qui désire y faire carrière ait à s'inquiéter de son sort.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Comme le service de distribution a été réduit de six jours à cinq jours sans que l'on consulte les Canadiens, faut-il s'attendre à une autre réduction sans consultation?

M. Donald MacInnis: Une question supplémentaire au ministre des Postes au sujet de sa remarque concernant l'étude des coûts. Cette étude s'étendra-t-elle au coût des concessions accordées à la revue *Time*. Ou le gouvernement a-t-il encore peur?

L'hon. M. Kierans: Nous examinons les concessions accordées à tous les journaux et revues. Il n'y a aucune concession particulière accordée à la revue *Time* ou au *Readers' Digest*.

Des voix: Oh, oh!

M. Bell: Vous serez nommé homme de l'année pour cela.

M. Barry Mather (Surrey): Est-il vrai que le ministre des Postes voudrait que son ministère ne s'occupe plus de distribuer le courrier?

LA RECHERCHE

LES MESURES D'AUSTÉRITÉ DANS LE PROGRAMME DE RECHERCHES SUR LES ANIMAUX

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture, monsieur l'Orateur. Peut-il maintenant répondre à cette question qui a été posée il y a au moins deux mois? En ce qui a trait aux recherches sur les animaux, la réputation du Canada a-t-elle gravement été atteinte et compromise, et les mesures d'austérité ont-elles mis en danger la santé des hommes de science qui travaillent dans ce domaine? Si oui, quelles mesures correctives a-t-on prises?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me semble que le député demande l'opinion du ministre. J'ai l'impression aussi qu'il demande une déclaration de principe qui ne se fait pas normalement à ce moment-ci.

M. Rynard: Lorsque j'ai d'abord posé cette question, monsieur l'Orateur, Votre Honneur avait donné à entendre qu'une déclaration pourrait être faite à l'appel des motions. Je l'ai demandé, mais on ne s'est pas rendu à ma requête.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): J'ai ici une brève réponse, monsieur l'Orateur, que j'ai dans mes dossiers depuis que la question a d'abord été posée, le 20 mars, et de nouveau le 23 avril, je crois. Bref, la réputation du Canada n'a pas souffert.

LA NAVIGATION

LE SAUVETAGE DU REMORQUEUR «EMERALD STRAITS»—LE MANDAT DU TRIBUNAL D'ENQUÊTE

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Transports? Dirait-il à la Chambre quel est le mandat de Son Honneur le juge John C. Stewart, qui présidera le tribunal d'enquête sur les circonstances du naufrage du remorqueur *Emerald Straits*? Nous dirait-il aussi si le mandat l'autorise à faire rapport sur l'architecture du navire, étant donné que 27 hommes ont déjà péri dans des remorqueurs semblables...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député demande au ministre d'indiquer la nature d'un mandat et, dans les circonstances, je crois que la question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

M. Winch: L'enquête est déjà commencée, monsieur l'Orateur, et cependant, nous ne savons rien des attributions.